,	Bull.	Soc.	belge de	Géologie	т.	89	fasc.	2	pp.	57-62	Bruxelles	1980
	Bull.	Belg.	Ver.voor	Geologie	٧.	89	geel	2	blz.	57-62	Brussel	1980

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA SOCIETE BELGE DE GEOLOGIE AU MUSEE NATIONAL DU MARBRE A RANCE

La Société Belge de Géologie - Belgische Vereniging voor Geologie, a tenu une Séance extraordinaire entièrement consacrée aux marbres rouges du Frasnien et organisée en l'honneur de Mr. Paul DUMON.

Gette réunion qui s'est tenue le 6 octobre 1979, se déroula en deux temps : l'avant-midi était consacrée à la visite de carrières et l'après-midi, à des communications diverses dans les locaux du Musée National du Marbre à Rance.

Les participants ayant répondu nombreux à l'appel de la Société, se rencontrèrent sur la grand'place de Philippeville, à 9 h. 30', où ils furent accueillis au nom du Président par le Secrétaire général de la Société qui remit la présidence de la réunion à Mr. Paul DUMON, sous la conduite duquel les participants se rendirent à la Carrière des Croisettes à Vodecée. Là, après des souhaits de bienvenue formulée au nom de la Société Comarbel, par Mr. R. FOCANT, Mr. Paul VERKAEREN communiqua les résultats de ses travaux sur la géologie de ce site. Les participants se rendirent ensuite dans l'ancienne carrière Fosset à Rance, où le Capitaine Bernard DUCARME, de l'Ecole Royale Militaire, expliqua la géologie de la voûte anticlinale de Rance, qui laisse affleurer les couches du Frasnien moyen en son centre.

Après s'être restaurés, les participants se retrouvèrent au Musée National du Marbre où ils furent accueillis par Mr. René LEVEQUE, Conservateur, qui retraça la carrière, combien féconde, de Mr. Paul DUMON, "le plus sûr et le plus érudit des spécialistes des

marbres":

"Ingénieur des mines sorti de la Faculté Polytechnique de Mons en 1927, il est immédiatement engagé par la S.A. de Merbes-Sprimont, à Bruxelles, qui cherchait un géologue. S'affirmera alors une direction privilégiée lorsque l'ingénieur des mines obtiendra, en 1928, avec la plus grande distinction, son diplôme d'ingénieur géologue. A la Faculté Polytechnique de Mons, il aura été le dernier élève de Jules Cornet, décédé en 1927. Le maître vénéré réapparaîtra, un jour, en filigrane, dans la carrière de Paul DUMON. Ce jour là, l'Association des Ingénieurs de la Faculté Polytechnique de Mons lui décernera, pour la période 1956-1960, le prix Jules CORNET.

Il est, on l'a rappelé tantôt, au service de la S. A. de Merbes-Sprimont, née, quelques années plus tôt, de la fusion de la S.A. de Merbes-le-Château et de la S. A. des Carrières de Sprimont. Patronnée par la Société Générale de Belgique

banque mixte encore à l'époque, cette entreprise s'est développée rapidement en créant des filiales ou en prenant le contrôle de plusieurs firmes marbrières de Belgique et de l'Etranger. Elle est alors le plus important groupement marbrier d'Europe et son organisation commerciale couvre le monde entier. Paul DUMON aura l'embarras du choix. Des stages le conduiront d'abord à Vodelée, puis à Querceta, dans la province de Pise, dans cette carrière Henraux, à laquelle un soldat de l'Empire a laissé son nom. Compagnon à sa manière, il parcourra la France, le Maroc, l'Algérie, l'île de Gozo, ... pour y approfondir sa connaissance des marbres.

Attaché à la direction de Merbes-Sprimont pour l'étude des gisements de marbre, il quittera cette entreprise, en 1939, pour exercer, jusqu'en 1951, d'importantes fonctions à la Société Carbochimique, à Tertre. C'est donc au service de la Carbochimique qu'il passera les sombres années de la guerre. Mais le marbre a des attirances que l'on ne soupçonne pas. Dès 1951, Paul DUMON entend à nouveau les sirènes de la "pierre Directeur général adjoint, puis Directeur général de la Société "Les Marbres Français", contrôlée par Merbes-Sprimont, il préside à ce titre aux destinées d'un complexe marbrier qui étend ses ramifications du nord au midi, de Jeumont à Comblanchien et Marseille, de la Haie des Saules, si proche d'ici, à Brignoles et Aîn-Smara, dans la province de Constantine. Paul DUMON transcende donc ses spécialisations pour aborder aux rives exigeantes des responsabilités économiques, financières et sociales. Le géologue se mue en "manager" averti, avec, dans la vision des choses, des événements et des hommes, une clairvoyance et un équilibre rares. Au complexe confié à sa gestion, il confère un développement remarquable et harmonieux; les centres carriers et marbriers unis sous son autorité enregistrent des courbes ascendantes, mais toujours équilibrées. Il est vrai, Monsieur, que vous ne ménagiez pas vos peines et que vous vous identifiiez corps et âme à la grande entreprise que vous aviez mission de conduire. Que de voyages vous avez dû faire, de gîte marbrier en gîte marbrier. Que de rapports vous avez établis. A vrai dire, vous disposiez d'une collaboratrice de premier ordre : Madame DUMON participa, sans défaillance, à la plupart de vos lointaines et astreignantes pérégrinations, "des neiges du Vermont au soleil de Floride" et de l'Algérie encore française. Proches aussi, car elle fut, à vos côtés, de toutes les promenades géologiques de Belgique et de France.

Un tel palmarès devait vous valoir, Monsieur, charges et honneurs. En 1951-1952, vous étiez Président de la Société Belge de Géologie, qui vous reçoit, avec nous, aujourd'hui; en 1961, vous assumiez la présidence de la Société Géologique du Nord. Mais passons : l'énumération de vos fonctions actives dans de multiples fédérations et unions lasserait votre patience et égratignerait votre modestie, l'une de vos vertus cardinales.

Pourtant, cette modestie, il faut, Monsieur, que nous la mettions, un instant encore, entre parenthèses. Pour rappeler que vous avez voué à la géologie et à la paléontologie une part importante de vous-même. Vos qualités intellectuelles et morales sont d'ailleurs telles qu'au lieu de vous rétrécir dans une spécialité, vous y trouviez, au contraire, élargissement. Devant l'énormité des problèmes auxquels a été confronté le géologue, le chercheur d'énigmes que vous êtes, vous ne vous êtes pas laissé grisé par l'intellect pur. Loin des spéculations, la seule vérité à laquelle vous ayez cru est celle qui se découvre

lentement, imperceptiblement, péniblement peut-être, sur le terrain. A chacune de vos étapes, vous fûtes redevable d'une lumière supplémentaire, dont témoignent abondamment vos multiples publications scientifiques. A quoi bon les énumérer : chacun ici les connaît tant elles continuent à faire autorité. Qu'il me soit permis néanmoins de rappeler que vous êtes l'auteur de la carte "Carrières des Marbres et Pierres marbrières de France", publiée par l'Institut Géographique National. De souligner également que vos antennes marbrières vous ont permis, au prix sans doute d'une somme étonnante de travail, de signer, en 1975, les deux remarquables volumes intitulés "Les Matériaux naturels de décoration en Italie depuis un siècle".



Paul DUMON.

Au chapitre de vos publications, il me plaît surtout de relever que, par vos écrits de haute vulgarisation, vous avez suscité dans le public un large intérêt pour la géologie et la paléontologie. Je parle ici, chacun le devine, de la belle et puissante étude que vous avez consacrée à la "Géologie des carrières", un ouvrage aujourd'hui recherché et introuvable".

Et Monsieur R. Levêque de conclure :
"Voilà, Monsieur, une gerbe de raisons pour lesquelles
les personnalités réunies ici aujourd'hui - et tant d'autres se disent fières de vous. Vous avez accompli une oeuvre immense.
Vous avez déployé une telle activité débordante dans les différents milieux des roches ornementales, des marbres, des pierres
et des granits qu'on serait bien en peine de dire où votre action a été la plus efficace. Votre carrière - qui n'est pas près

d'être finie - a été splendide. De toutes leurs forces, les gens du marbre souhaitent la voir briller longtemps encore. D'après l'état civil, vous seriez, Monsieur, âgé de 77 ans. Quelle erreur! Vous avez, en réalité, à peine deux fois quarante ans. Ceux qui ont eu l'audace du Musée du Marbre, à la fondation duquel vous avez tant contribué, savent qu'ils pourront longtemps encore compter sur votre dynamisme verdoyant, sur vos encouragements et sur votre extraordinaire expérience. Qu'il me soit permis, en leur nom et au nom de tous les gens de la pierre, d'user envers vous d'un mot rêtro:

Monsieur Paul DUMON, merci."

Mr. Paul DUMON fit ensuite un exposé au cours duquel il passa en revue les divers marbres qui furent exploités en Belgique. Puis, il s'attarda aux marbres rouges de Belgique, la position stratigrahique des gisements, leur répartition géographique, leur forme approximativement demi-sphérique ainsi que leur puissance. Après avoir rappelé que la tonalité des marbres rouges varie du gris très clair, au rose, au rouge et au rouge-brun, avec parfois des nuances bleutées, des taches noires et des veinages blancs ou gris, Mr. DUMON nous parla du travail qu'il prépare actuellement sur les noms donnés aux marbres rouges et dont il distribua de nombreuses copies aux participants.

Mr. Paul DUMON insista particulièrement sur la définition du mot "marbre". Nul mieux que lui n'était à même de cerner les limites de ce mot et nous sommes heureux qu'il nous autorise à reproduire

cette partie de son intervention.

Mr. Pierre DUCARME, Président de la Société d'Histoire régionale des Cantons de Beaumont-Chimay, nous fit ensuite un exposé sur l'histoire de la marbrerie de Rance, ses débuts, son développement, la mécanisation :

"Un inventaire des possessions du Seigneur de Rance,appelébesoigné, établi en 1608, nous permet d'affirmer qu'à cette date une carrière de "pierres de Rance" était exploitée et que cette pierre de Rance était déjà très appréciée par les grandes villes

et les grands du monde.

Qu'en est-il avant cette date ? Le document nous affirme que bien avant l'exploitation de cette carrière l'on avait tiré de la "pierre de Rance" au centre du village, près de l'Eglise où l'on peut encore voir aujourd'hui dans les vieux piliers de la nef, cette pierre rosée, simplement taillée. D'autres documents nous permettent d'affirmer que cette pierre était déjà recherchée comme marbre dès 1548 pour la construction de l'Eglise Ste-Waudru à Mons, notamment. Les marbres rouges découverts dans des villas romaines ou des tombeaux romains seraient sortis du sous-sol Rançois ? Rien ne permet de l'affirmer avec certitude.

mer avec certitude. Quant à l'industrie du façonnage de la pierre de Rance comme marbre de décoration architecturale, elle existe chez nous dès le

milieu du XVIIe siècle.

Au XVIIe siècle, cette industrie qui travaille alors une grande variété de marbre est très prospère et exporte au loin vers la France surtout. L'aube du XIXe siècle voit cette industrie en difficulté qui recherche des débouchés vers le Nord et l'Angleterre.

La mécanisation apparaît bientôt. La première machine à vapeur pour le travail du marbre fut installée à Rance vers 1867.

La marbrerie pendulière et de la bimbeloterie apparaît à Rance vers 1850.

En 1895, la Société Jules Rolez Limited ayant son siège social à Londres, avait une importante usine à Rance qui aurait occupé plus de 600 travailleurs dont 350 polisseuses à domicile.

Aujourd'hui, deux ateliers de marbrerie existent encore

dans le village.

Un musée vient d'être ouvert. Il rappelle le passé prestigieux que le village doit à ce don de la nature présent dans son sous-sol, le marbre rouge.

Puisse ce musée, par le dynamisme de ses activités être

un gage pour l'avenir!

Après une interruption qui permit aux participants de visiter le Musée, la partie scientifique de la journée fut entamée par Mme COEN-AUBERT qui passe en revue et illustre les principaux coraux constructeurs des biohernes "F2j". Elle discute de la répartition stratigraphique des rugueux massifs et des conodontes, ce qui lui permet de déduire des indications concernant l'extension verticale.

Mr. Pierre CORNET, étant actuellement retenu à l'étranger, c'est également Mme COEN qui évoqua sommairement le rôle des stromatopores qui sont rares dans les récifs rouges mais dont quelques formes ont été reconnues à Beauchâteau, proches du sommet de l'édifice. Ce sont pour la plupart des formes minces, irrégulières, témoignant de conditions peu favorables; elles appartiennent à des espèces communes dans les biohernes des niveaux inférieurs (F2d et F2h).

Mme COEN décrivit le genre Thecostegites et annonça la création d'une nouvelle espèce appartenant à ce genre et dédiée à Mr. Paul DUMON (voir ce Bulletin).

Mr. Jacques GODEFROID nous démontra que si dans les récifs, à côté des organismes constructeurs, Rugueux solitaires et massifs, Tabulés, Stromatopores, les Brachiopodes pourraient paraître à certains des parents pauvres, il n'en était pas ainsi en réalité. Il nous montra, à l'aide d'exemples, que l'étude des représentants de ce groupe est des plus intéressante car elle permet de connaître le mode de vie et l'évolution dans le temps de ces organismes très nombreux et très diversifiés.

Pour terminer cette partie scientifique, MM. Eli DRICOT et HSIEN-HO-TSIEN nous montrèrent que, dans le Dévonien belge, les algues sont également abondantes dans les facies lagunaires et récifaux. Elles sont liées à des conditions écologiques strictes et la plupart d'entre elles peuvent donc être utilisées comme indicateur d'un environnement particulier. D'autres algues se retrouvent dans des faciès divers, leur mode de croissance différent peut alors être le reflet de l'environnement.

Mr. Raymond FOCANT, représentant les Sociétés Comarbel et Prodiex, après avoir dit combien il appréciait la création du Musée National du Marbre, propose aux organisateurs de celui-ci, une extension du Musée vers Philippeville, par l'utilisation du matériel ancien existant dans les carrières.

Il proposa, aux professionnels du marbre, une collaboration entre les dernières industries et carrières en activité, en

vue de vaincre les difficultés de la conjoncture actuelle.

Mr. FOCANT attira l'attention du public, sur les qualités incomparables du marbre rouge du Dévonien, la grande résistance à l'usure, la faible porosité et l'excellente tenue de ce matériau eu égard à l'agressivité de la pollution atmosphérique. Il en conclut "que le marbre Dévonien est la meilleure pierre de construction pour les monuments que l'on désire transmettre à la postérité. L'industrie du marbre est, en outre, et ce par comparaison avec l'indus-trie des revêtements synthétiques, petite consommatrice d'énergie et non polluante, ce qui entraîne d'ailleurs une invasion de sites et réserves par des résidences secondaires.

Mr. FOCANT rappela que si Rance a un passé, celui-ci peut encore être un présent si l'on trouve une collaboration pour la fabrication de bibelots, vases, socles, ... pour lequel il y a un renouveau. Il reste évidemment la marbrerie traditionnelle,

mais pourquoi, se demande l'orateur, ne pas introduire l'emploi du pantographe et la sérigraphie pour reproduire en série des oeuvres anciennes.

Enfin, en ce qui concerne, les Sociétés Comarbel et Prodiex récemment constituées, elles voudraient exploiter les propriétés physiques du marbre dévonien et essayer de produire des dallages minces à l'échelle industrielle dans des épaisseurs de 7 à 15 mm. pour obtenir des prix compétitifs mais aussi parce que le matériau le permet (ce qui n'est pas le cas pour de nombreux matériaux

étrangers importés en Belgique).

Pour l'extérieur elles fabriquent depuis longtemps dans ses carrières des pierres de construction, moëllons clivés, bordures et dalles de trottoirs et elles fournissent en ce moment des pavés des rues piétonnières (en cours de réalisation rue de Dampremy à Charleroi). Elles espèrent rationaliser ces productions par d'importants investissements en machines mais, à part des spécialités, elles vendront et exporteront toujours des blocs, car la production des trois dernières carrières en exploitation est hélas toujours supérieure à la demande, vu notamment le peu de soutien du marché intérieur pour des produits finis.

Pour conclure cette journée, Mr. Eric GROESSENS adressa, au nom de la Société Belge de Géologie, ses remerciements aux promoteurs et animateurs du Musée, ainsi qu'à l'assistance. Il formula des voeux pour que cette collaboration ainsi entamée puisse trouver un développement harmonieux dans les années qui viennent.

Eric GROESSENS, Secrétaire général.